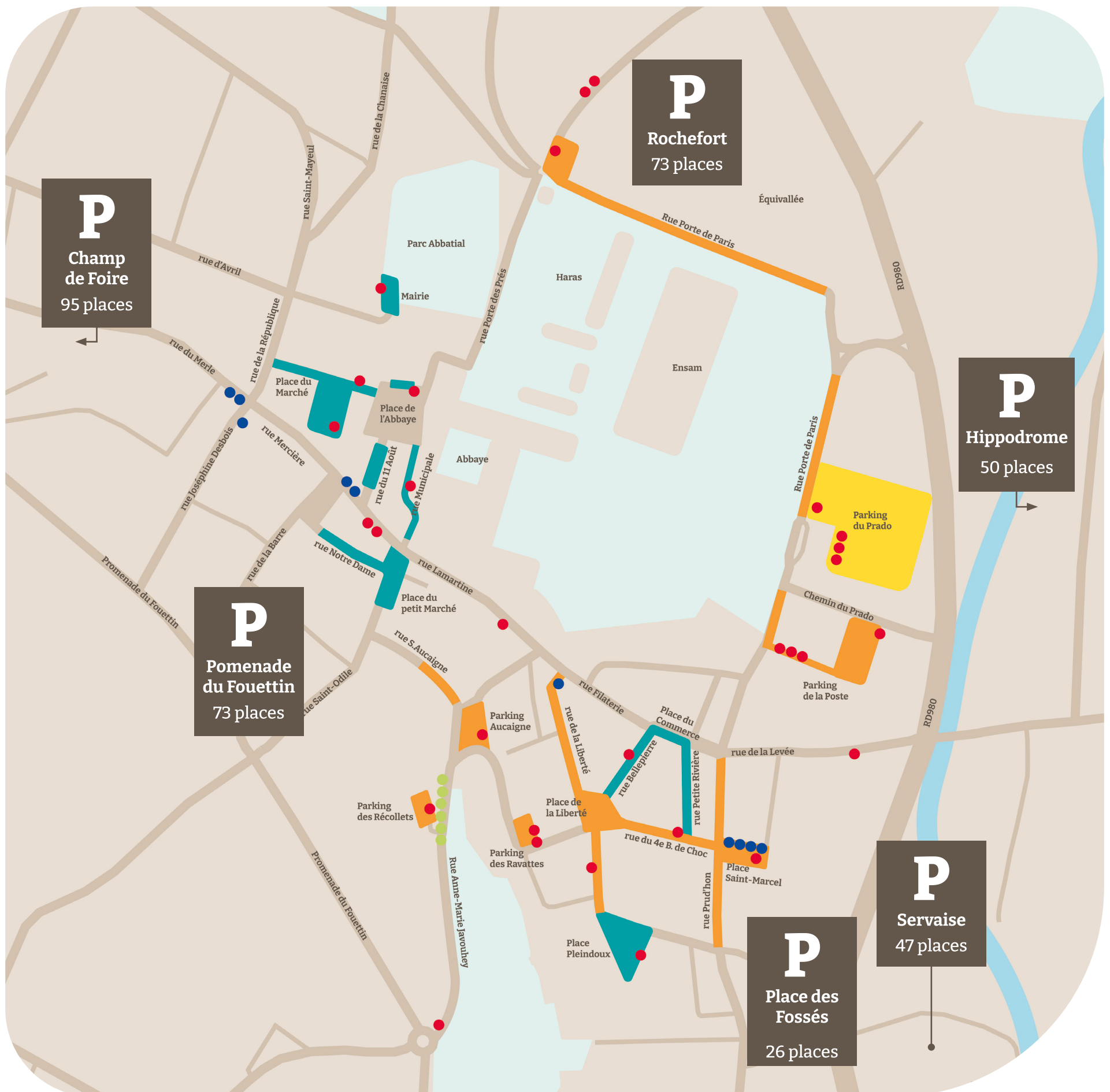


STATIONNER AU CENTRE-VILLE DE CLUNY

à compter du 1^{er} mai 2025



Le stationnement à Cluny est payant
du lundi au samedi de 9h à 12h et 14h à 19h.

Il est gratuit le dimanche et les jours fériés.

Pour stationner en zone 1 et 2 il est
nécessaire de placer visiblement sur
le tableau de bord le ticket délivré par
l'horodateur.

Garer librement son véhicule dans les
autres rues du centre-ville non concernées
par cette réglementation est autorisé
uniquement sur les places matérialisées au
sol (7 jours de stationnement maximum).

ZONE 1

Stationnement **limité à 1h30** par jour.
30 minutes gratuites puis 2€ l'heure
supplémentaire.
Pas de possibilité d'abonnement.

ZONE 2

Gratuit la 1^{ère} heure puis 1€ par tranche
d'heure supplémentaire.
Abonnement possible.
Gratuit le samedi matin.

PARKING DU PRADO

Gratuit du 1^{er} novembre au 30 avril.
Classé **ZONE 2** du 1^{er} mai au 31 octobre.

P PARKINGS GRATUITS

Situés à la périphérie immédiate du centre-
ville, souvent à moins de 5mn à pied.

PLACES PMR

Réservées aux **personnes à mobilité réduite**
détentrices de la Carte Mobilité Inclusion.

PLACES BLEUES

Stationnement **gratuit limité**
à 30mn (disque obligatoire).

PLACES DÉPOSE-MINUTE

Arrêt autorisé pour la dépose des personnes
Stationnement interdit.